

2017 une Année Charnière ! Le NEC s'applique !

Actualité Site de Sochaux / Belchamp

On ne peut qu'être sceptique sur notre Organisation de travail et tout particulièrement sur la montée en cadence pour le début de l'année 2017. Produire, Produire, pourquoi pas ??, **SAUF QUE !** si c'est pour entreposer des véhicules qui sont incomplets sur les parcs c'est « **du grand n'importe-quoi !** » Suite à la crise d'un de nos fournisseurs ou la direction de Sochaux a une grande part de responsabilité, nous nous retrouvons avec des véhicules qui n'ont pas de volet arrière sur les parcs à l'extérieur.

On en est arrivé à faire de l'emballage provisoire de protection sur ces véhicules le temps de les équiper correctement. Voilà comment en haut lieu la direction gère la crise. **Encore une fois la direction Bâche la QUALITÉ.**

INFO/CE

Concernant la montée en cadence de 46 V/H à 54 V/H pour l'année 2017, la consultation des organisations syndicales au CE reste malheureusement très divisée sur le sujet. Il y a les Favorables et les Défavorables. Cela donne une petite idée de ceux qui sont pour l'amélioration des conditions de travail des salariés et du bien-être au travail ?

Pour info cela ne va pas s'arrêter là, on va passer à 55 V/H avant le premier semestre 2017 (prévision) et la vision de la direction c'est d'être au plus près des 60 V/H en fin d'année 2017 ?

2 SEMAINES de FERMETURE en Août ?

La direction avec la complicité de l'entente Syndicale, essaie de nous faire croire que ce sera 3 semaines de congé d'été pour tous en 2017. C'est encore une façon de rouler un grand nombre de salariés dans la farine du NEC, et d'alimenter des discussions stériles. Avoir 3 semaines de congé d'été cela va être au « **Petit Bonheur ou à la Tête du Client** » La direction annonce : les salariés auront le choix entre la semaine 30 ou 33 accolée aux semaines 31 et 32. Mais un choix qui sera en fonction du choix des besoins du secteur, étant donné que

c'est le RU qui validera ou pas votre choix ?? Cela ne va pas être simple cette histoire de choix. Pour couronner le tout la direction dans sa grande largesse fait une incitation « **spéciale congés payés 2017** » si vous ne prenez que 2 semaines imposées (S31+S32) en Août et les 2 autres semaines dans les périodes que la direction propose, mais à ses conditions, vous aurez droit à 1 jour de plus par semaine. Voilà la dure réalité pour les congés d'été 2017. Pour info, il faut retourner le document avant le 19 janvier, pour avoir **la validation ou pas** au plus tard le 3 février.

Les congés payés appartiennent aux salariés, et prendre 4 semaines en été ce doit être au choix des salariés et non pas au choix de la Direction

Histoire Drôle / Secteur Peinture

Nous ne pouvons que nous interroger sur l'intention de la manipulation ou la manipulation de l'intention « **PAS SIMPLE** » En effet dans certain secteur de peinture le document officiel du CE concernant l'aménagement du calendrier que la direction a établie pour le site ce n'est pas tout à fait le même ?? Une main bien ou mal intentionnée fait des retouches à sa guise, « Bizarre Bizarre comme c'est Bizarre ». Nous à la CGT on se contentera de dire que ce n'est pas le fruit du HASARD et que c'est le BAZAR cette histoire ?

je tiens le
coupable
c'est ce
crayon qui
n'écoute
rien !



INFO GROUPE

A partir du 1^{er} janvier 2017, le NEC signé le 8 juillet 2016 (par tous les syndicats sauf la CGT) s'applique.

Il aggrave la flexibilité (nouveau compteur), diminue la rémunération globale des salariés (poursuite du blocage des salaires, Nuits à temps partiel) et réduit encore les droits collectifs (mutations obligatoires).

Mise en place du nouveau compteur qui aggrave la flexibilité :

1) **Nouvelles bornes : -12 jours à + 8 jours.**
Pour 2 samedis gratuits et obligatoires effectués, le 3^{ème} est obligatoire mais traité hors compteur et payé à 125 % à la fin du mois. Cela signifie que la direction va nous payer dans l'année seulement 2 ou 3 samedis pour 6 ou 9 samedis travaillés. **Une véritable arnaque !** La borne de - 12 jours augmente le nombre de jours que la direction nous demandera de rembourser.

2) **Le compteur n'est plus remis à zéro comme avant :**

Exemple 1 : si le salarié arrive au 31 décembre avec un compteur négatif de - 3 jours, il commence l'année avec une dette de 3 jours. On va trainer des dettes de jours pendant des années.

Exemple 2 : si par miracle, le salarié fini l'année en positif, les jours ne seront pas systématiquement payés. La direction se garde jusqu'à + 5 jours pour de futures H-. C'est du vol !

La CGT revendique que les H+ soient au volontariat et payées à la fin du mois.

1. **Pour les 3 ans à venir**, malgré les bénéfiques qui sont en fortes hausses, la direction ne voudrait augmenter les salaires que de 0,45 % en plus de l'inflation (hors ancienneté et AI). **Une vraie provocation !**
2. **Par contre les RU**, vont bénéficier d'une prime supplémentaire d'objectif équivalant à un salaire brut mensuel. Cette prime est liée

aux objectifs de qualité et d'absentéisme. C'est un 14^{ème} mois appelé 'la part variable »

3. **Nuit avec des contrats à temps partiel :**
la direction peut instaurer de nouveaux contrats de travail à temps partiel pour ceux de Nuit : ils seront payés sur une base horaire de 28h30 mais pourraient travailler jusqu'à 35h par semaine. Une perte sèche de près de 400 € par mois !

La CGT revendique une augmentation générale des salaires de 300 € pour tous et la non application du système de la Nuit avec des contrats à temps partiel.

Des droits collectifs en recul :

- 1) **Mobilité géographique :** Dans une même région (exemple région parisienne), le NEC autorise la direction à muter un salarié d'une usine à l'autre sans son accord.
- 2) **Mobilité professionnelle :** Même s'il est écrit qu'il faut le double volontariat pour qu'un ouvrier professionnel accepte un poste d'opérateur, la direction va s'en servir pour augmenter la pression sur les ouvriers professionnels.

La CGT a refusé de signer cet accord qui aggrave les conditions de travail, avec encore plus de flexibilité, avec encore des salaires qui n'augmentent pas, avec encore plus de précarité.

Par la mobilisation, nous avons la capacité de dire STOP ! C'est en étant solidaires dans des actions collectives que nous pouvons faire changer les choses. Le Tous Ensemble !

